

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° AC323

présenté par

Mme Calvez, rapporteure

à l'amendement n° AC159 de Mme Descamps

ARTICLE 4

Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« 11° L'intégration sociale et professionnelle par le sport. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel afin de préciser l'extension du champ des projets sportifs territoriaux à l'insertion sociale et professionnelle par le sport »